AUTOVISION PL
CONTROLE TECHNIQUE POIDS LOURDS

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

N° d'imprimé : J005507917

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contre-visite	12/11/2025	25015379

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

15/10/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S060J147**
(9) RAISON SOCIALE :
AUTOVISION PL
(3) COORDONNÉES :
24 RUE THOMAS EDISON

60180 NOGENT SUR OISE
03.44.54.72.50

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 095K7051
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BX-993-YP (F)	22/11/2011	22/11/2011

Marque	Genre	Carrosserie
RENAULT	VASP	BOM

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VF629CHB000002034	N3

Type/CNIT	Energie
29CHB135E12	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

139292

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ETAT DE CHARGE : A vide
CATEGORIE DU VEHICULE :
Véhicule à moteur de transport de marchandises

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : 25015217 DATE : 16/10/2025
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE : S060J147

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

La connaissance de l'ensemble des défaillances constatées sur ce véhicule nécessite de disposer également du procès-verbal de contrôle technique périodique

Défaillances mineures

0.2.1.c.1. NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE : Documents du véhicule illisibles ou comportant des imprécisions matérielles
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (<=1.50m-1) :
C1:0.10m-1 C2:0.10m-1
Frein de secours : indépendance des circuits

Feux de croisement (-0.5% à -2.5%) : G:-2.5% D:-2.5% h<0,8m
Feux de brouillard avant (-1.0% à -3.5%) : G:-4.0% D:-2.5%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge:
Bennes à ordures ménageres